# Revue de presse hebdo 017

DU VENDREDI, 4 MARS 2016

La semaine du 29 février au 6 mars 2016 a été marquée dans la presse au Togo par le séjour du chef de l'Etat à la 31<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève, le séjour d'une mission du Millenium Challenge Corporation au Togo, la détention à la Direction Centrale de Renseignement Intérieur (DCRI) d'Antoine Randolph la mort de Biossey Kokou Tozoun, président de la HAAC, et le silence autour d'éventuelles élections locales au Togo.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

## Conseil des Droits de l'Homme : le chef de l'Etat à la 31ème session à Genève

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Togo est membre du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU qui célèbre cette année ses dix ans. Le chef de l'Etat était le 29 février dernier à la tribune de la 31<sup>ème</sup> session à Genève.

Togo-Presse n°9738 du 1er mars 2016 titre sur le sujet « Ouverture de la 31ème session du Conseil des Droits de l'Homme hier à Genève : le président Faure Gnassingbé participe aux travaux. » Le quotidien national fait l'économie de l'allocution prononcée et promet y revenir en détail. Togo-Presse n°9739 du 2 mars 2016 présente l'intégralité de la déclaration du chef de l'Etat qui a appelé la communauté internationale à intensifier son engagement en faveur des Droits de l'Homme. On peut découvrir dans le même numéro les audiences du chef de l'Etat notamment celle de Jean-Marc Ayrault, ministre français des Affaires étrangères, Mikheil Janelidze, ministre des Affaires étrangères de la Géorgie, Michaël Jean, secrétaire générale de la francophonie, Michael Moller, directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, Choi Kyong-Lim, ambassadeur de la République de Corée, président du Conseil des Droits de l'Homme et Zeid Ra'ad al Hussein, Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme. « C'est la toute première fois que Faure Gnassingbé prend la parole devant cette auguste assemblée, signant ainsi l'entrée officielle du Togo au sein du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies », précise **Forum de la semaine** n°2075 du 1<sup>er</sup> mars 2016 qui indique qu'en marge de la session le chef de l'Etat a eu des entretiens avec le Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies Zeid Ra'ad Al Husein « séduit par les efforts du Togo en matière de renforcement des Droits de l'Homme. »

Dans un dossier, **Togomatin** n°69 du 3 mars 2016 fait l'état des lieux des droits de l'Homme sur notamment la détermination du Togo pour la défense des droits de l'Homme, l'état des droits de l'Homme au Togo vu par Amnesty International, le bilan d'une décennie des droits de l'Homme, les avancées selon le ministre Agbétomey. « Le Togo est en train d'inscrire son nom en lettres d'or dans le concert des nations où l'idéal recherché par l'être humain pour sa survie prend progressivement corps », se réjouit **L'éveil de la nation** n°439 du 4 mars 2016.

Le séjour de Faure Gnassingbé à Genève n'est pas vu du même œil par **Liberté** n°2143 du 1<sup>er</sup> mars 2016 qui titre « Hypocrisie au Conseil des droits de l'Homme : Faure Gnassingbé irrespectueux de l'avis de l'ONU dans le dossier Kpatcha, accueilli à bras ouverts à Genève. » **Liberté** n°2145 du 3 mars 2016 enfonce davantage le clou en laissant croire que « le speech de Faure Gnassingbé à la tribune du Conseil des droits de l'Homme se révèle finalement comme une opération séduction à coup de contrevérités. » Quand bien même **Flambeau des démocrates** n°440 du 3 mars salue les efforts

du Togo en matière de droits de l'Homme, il relève quelques fausses notes à savoir l'exécution tardive des décisions de la Cour de justice de la CEDEAO sur la libération de l'ancien ministre Pascal Bodjona, le maintien en prison de Kpatcha Gnassingbé et coaccusés dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat et l'affaire des incendies des marchés de Kara et Lomé dont le procès tarde à s'ouvrir. « La liste est longue », s'exclame **Le bâtisseur** n°161 du 3 mars 2016 qui ajoute les répressions sanglantes des manifestations de l'opposition, des étudiants et des atteintes répétées à la liberté de presse.

## Aide au développement : une mission du MCC en séjour au Togo

Une mission du Millenium Challenge Corporation (MCC) qui a séjourné du 29 février au 3 mars au Togo a rendu compte au chef du gouvernement des conclusions issues des travaux effectués avec les autorités togolaises, la société civile, le secteur privé et les partenaires en développement sur l'opportunité de développer un programme de coopération (Threshold program) avec le Togo et baliser le chemin pour le Compact program.

« Le MCC est un programme du gouvernement américain qui a pour ambition de permettre aux pays émergents qui font des efforts de gouvernance dans toutes les sphères de la vie socio-économique, d'être notés selon les indicateurs de croissance définis et d'avoir accès à un financement non remboursable en cas d'éligibilité », indique une dépêche de l'ATOP du 3 mars 2016. « Concrètement, note Tingo-Tingo n°793 du 2 mars 2016, les pays qui en bénéficient peuvent recevoir des aides se chiffrant à plusieurs millions de dollars. »« La délégation du MCC aura l'opportunité d'échanger avec certaines parties prenantes au processus, notamment les membres du gouvernement, les responsables des sociétés d'Etat et quelques acteurs du secteur privé et de la société civile travaillant sur les questions du développement », précise Vision d'Afrique n°48 du 2 mars 2016.

Au terme de leurs consultations avec le gouvernement, la société civile, le secteur privé et les partenaires, **Togo-Presse** n°9740 du 3 mars 2016 titre « En fin de mission au Togo, la délégation du Millenium Challenge Corporation fait le point de ses consultations au Premier ministre ». On peut lire dans le même numéro un article sur la conférence de presse animée le 2 mars sous le titre « Après l'éligibilité du Togo au Threshold programm, des perspectives se dessinent pour le programme compact ». C'est à ce titre que pour **L'éveil de la nation** n°439 du 4 mars 2016 le Togo tend vers la levée des obstacles à la croissance économique du pays. » Pour **Temps nouveaux** n°254 du 4 mars 2016 la mission du MCC est satisfaite des efforts du Togo. Même son de cloche dans les colonnes de **L'union** n°894 du 4 mars 2016 qui reconnait les raisons d'espérer du MCC et l'engagement renouvelé du Togo pour promouvoir le développement et réduire la pauvreté. « Une nouvelle équipe d'économistes du MCC se rendra à Lomé le mois prochain afin d'identifier les priorités », lit-on dans les colonnes de **L'enquêteur** n°139 du 4 mars 2016.

#### Antoine Randolph: encore des zones d'ombre

L'affaire Antoine Randolph défraye la chronique. Ce Togolais de la diaspora arrêté le 20 février dernier à la frontière de Sanvee-Condji est détenu à la Direction Centrale de Renseignement Intérieur (DCRI). Il lui serait reproché une tentative d'atteinte à la sécurité de l'Etat. La diaspora togolaise a organisé une manifestation le vendredi 26 février devant l'ambassade du Togo à Paris pour dénoncer cette arrestation.

« Antoine Randolph accusé de recrutement de rebelles et d'achat d'armes depuis la Côte d'Ivoire », titre **Liberté** n°2142 du 29 février 2016. Le quotidien indique que plusieurs organisations de la diaspora togolaise exigent sa libération à la suite d'une arrestation qui a été révélée seulement grâce à la perquisition faite à son domicile. Selon **Forum de la semaine** n°2074 du 29 février 2016, l'opposant a été arrêté suite à des révélations faites par son 'neveu' qui serait de par son père d'origine ivoirienne et reconnu comme un pro-Gbagbo. « Une manifestation de la diaspora à Paris pour exiger sa libération », titre **Le correcteur** n°679 du 29 février 2016 qui ajoute qu'« il aurait été dénoncé par les services de renseignement d'Alassane Dramane Ouattara et risquerait la réclusion à perpétuité. » « En l'état actuel de la situation, nous ne saurons culpabiliser nos services de sécurité dans la légèreté. Pour le moment, à nos yeux, cette arrestation est un non événement », conclut **Le combat du peuple** n°869 du 29 février au 4 mars 2016. « Notre pays s'est résolument engagé pour un meilleur vivre ensemble. Toute initiative ou tendance à la remettre en question, quelles qu'en soient les motivations, doit être réprimée si les faits sont établis », avertit **Focus Info** n°152 du 2 au 16 mars 2016.

Des réactions sont enregistrées d'un peu partout. Paris réagit à l'arrestation d'Antoine Randolph par la voix de son ministre des affaires étrangères et du développement international, Marc Ayrault qui devrait évoquer le sujet avec Faure Gnassingbé en marge de la 31ème session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies à Genève. **L'alternative** n°502 du 1er mars 2016 en parle sous le titre « Kidnapping d'Antoine Randolph : Paris demande des explications, Lomé reste évasif. » Les réactions de la Communauté Togolaise au Canada (CTC) et Synergie-Togo à Paris prouvent leur indignation face à cette détention « arbitraire » et exigent sa libération. C'est à lire dans **Liberté** n°2143 du 1er mars 2016. La réaction de la diaspora togolaise au Canada est traitée dans **Forum de la semaine** n°2077 du 3 mars 2016 sous le titre « Dossier Randolph/En vue d'une poursuite de la procédure dans le respect de ses droits, la diaspora togolaise au Canada plaide sa libération. »

Pour **Liberté** n°2144 du 2 mars 2016, l'affaire Antoine Randolph est « une mauvaise publicité pour Faure Gnassingbé, et un croc-en-jambe à la drague de la diaspora. »

## Nécrologie : Biossey Kokou Tozoun s'en est allé

La nouvelle est tombée le 29 février dans la matinée. La président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication est décédé suite à une courte maladie. Le personnage a marqué les journaux. Certains l'ont aimé, d'autres pas.

« Biossey Kokou Tozoun, journaliste de formation, a connu une carrière riche et atypique », écrit **Togo-Presse** n°9739 du 2 mars 2016. « Kokou Tozoun n'est plus : retour sur le parcours d'un cacique », titre **L'alternative** n°502 du 1<sup>er</sup> mars 2016. L'hebdomadaire retient de lui ses débuts à Radio Lomé, son ascension en tant que secrétaire général du Syndicat libre de la Communication (SYNLICO), son passage au ministère en charge du travail et de la Fonction publique, puis aux affaires étrangères, puis à la Communication, à la Justice avant la HAAC où il finira malade sa course. « Ses derniers jours ont été des plus humiliants pour un homme qui a servi père et fils et qui vivait dans un certain dénuement au point de manquer de moyen pour se faire traiter », regrette l'hebdomadaire. Dans **Focus Info** n°152 du 2 au 16 mars 2016, on retient cette petite phrase de l'ancien Secrétaire d'Etat Christian Trimua qui dit qu'il a été le meilleur ministre de la justice de ces 10 dernières années. D'autres journaux, dans leur hommage au disparu, ont salué les grands actes qu'il a posés. C'est le cas de **Togomatin** dans sa livraison n°69 du 3 mars 2016 qui revient sur son parcours. « Une voix de la presse togolaise s'est éteinte », s'exclame **Temps nouveaux** n°254 du 4 mars 2016.

« Après le départ sans retour du très compétent Koffi Panou un 15 mars 2003, le Togo perd un autre de ses grands journalistes en Biossey Kokou Tozoun », regrette **Vision d'Afrique** n°48 du 2 mars 2016. « Tozoun était un homme discret, affable. Le régime Faure Gnassingbé vient de perdre un de ses bras les plus valides », note **Tingo-Tingo** n°793 du 2 mars 2016. **Forum de la semaine** n°2075 du 1<sup>er</sup> mars 2016 retient encore de lui qu'il était aussi Président de la Plateforme des Régulateurs de l'Audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée. « L'homme était réputé pour sa rigueur et son franc parler. Pour ceux qui l'ont connu, c'est un grand et honnête serviteur de l'Etat qui s'en est allé », écrit encore le journal.

Liberté n°2143 du 1<sup>er</sup> mars 2016 retient que son mandat à la tête de la HAAC a été marqué par la fermeture des radios Légende Fm et X Solaire. « Avec lui, écrit Le triangle des enjeux n°349 du 2 mars 2016, la HAAC qui devrait être une institution de défense des intérêts des journalistes, est devenue plutôt un gendarme derrière ces derniers. » « Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, on doit reconnaître la compétence et le professionnalisme de l'homme qui nous quitte », indique La dépêche n°811 du 2 mars 2016. « Fini un homme, une histoire! », s'exclame Flambeau des démocrates n°440 du 3 mars 2016. « Durant son mandat à la HAAC Kokou Tozoun s'est distingué par des entorses à la liberté de la presse avec une propension à intimider et harceler les professionnels des médias, et à faire fermer tous azimuts des organes de presse critiques à l'endroit du régime Faure Gnassingbé/RPT/UNIR », note Le bâtisseur n°161 du 3 mars 2016.

### Elections locales : aucun signe à l'horizon

Aucun signe avant-coureur pour présager de la tenue des élections locales cette année. Le pouvoir traine les pieds malgré le souhait des chancelleries tandis que l'opposition met la pression au nom des 22 engagements pris en 2006.

« Officiellement, rien n'annonce les élections locales. Faut-il le rappeler, il n'a été nullement prévu de budget pour l'organisation de ce scrutin dans la loi des finances exercice 2016 », indique **Liberté** n°2142 du 29 février 2016 dans un article sous le titre « Décentralisation et élections locales : un coup de force en préparation et des manœuvres du pouvoir pour surprendre l'opposition ». Dans un courrier en date du 25 février au ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, courrier que publie **Le correcteur** n°679 du 29 février 2016, Jean-Pierre Fabre dénonce « les plans secrets du pouvoir et met en garde le gouvernement contre toute orientation inique du processus. » **Actu express** n°368 du 1<sup>er</sup> mars 2016 publie également le même courrier dont copie a été envoyé au Premier ministre, au corps diplomatique, au HCRRUN et à la CVJR. **L'alternative** n°502 du 1<sup>er</sup> mars 2016 attire l'attention de son lectorat sur un éventuel plan secret du pouvoir et parle même de découpage en cours des communes en faveur de UNIR. « Continuer à penser qu'il suffit de régler le problème des Locales pour que le Togo aille de l'avant, écrit **Togomatin** n°68 du 29 février 2016, c'est caricaturer les complexités profondes qui empêchent notre pays d'aller vers le développement. »

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe malien: \*\*L'abeille qu'on met de force dans une ruche ne fera pas de miel.

Lomé, le 4 mars 2016 L'expert national Amévi DABLA